

# 10 leviers pour renforcer la place de l'ESS dans les politiques publiques des villes, agglomérations et métropoles

**1** Développer la formation et la sensibilisation à l'ESS et à l'innovation sociale (IS) des élus et de l'ensemble des services, avec un pilotage et une coordination interne

Favoriser une meilleure connaissance des acteurs de l'ESS et de l'implication de ces derniers dans la transition écologique et solidaire

**2**

**3** S'appuyer sur la commande publique responsable (socialement et écologiquement), qui peut avoir un rôle moteur et structurant dans des cadres national et européen adaptés

Contribuer à la structuration de filières et de nouveaux domaines d'activité (alimentation durable et solidaire, numérique...) en s'appuyant sur les acteurs de l'ESS afin de renforcer l'économie de proximité et de la fonctionnalité

**4**

**5** Aider à la structuration, à la lisibilité et à la consolidation de réseaux d'acteurs de l'ESS en cours (cartographies, plateformes d'orientation, groupes d'échanges...);

Associer les acteurs de l'ESS et de l'innovation sociale et les citoyens à l'élaboration, à la mise en oeuvre et au suivi des politiques, notamment dédiées à l'ESS

**6**

**7** Renforcer la gouvernance et la coordination de tous les niveaux territoriaux (local, régional, national et européen), l'ESS étant un sujet type de gouvernance multi-niveaux

Soutenir les structures de l'ESS et les dynamiques de coopération (ex. des PTCE) via notamment les crédits de la relance et les crédits de droit commun, en tant qu'acteurs majeurs de la construction de la résilience territoriale

**8**

**9** Sensibiliser les collectivités aux leviers de financement et outils de coopération européens dans lesquels l'ESS et l'IS peuvent s'inscrire (les fonds européens structurels et d'investissement de la politique de cohésion européenne, programmes de coopération territoriale, d'appui à l'innovation sociale, etc.)

Renforcer les passerelles entre ESS et économie conventionnelle, afin de faciliter le passage à un modèle économique plus responsable et durable et le changement d'échelle de l'ESS

**10**